

Comité directeur de la FFE

10 & 11 novembre 2018 - Asnières sur Seine

Relevé de conclusions

Samedi 10 novembre 2018

Présents

Bachar KOUATLY
Johanna BASTI
Olivier DELABARRE
Bruno DELPORT
Nathalie FRANC
Laurent FREYD
Jean-Paul GRIGGIO
Pascal LAZARRE
Eric LE ROL
Yves MAREK
André RASNEUR
Véronique REVOY
Hélène ROSSINOT
Réza SALAMI
Jean STAUNE

Absents excusés représentés

Stéphane ESCAFRE (par Yves MAREK)
Rudolphe HIDALGO (par Bachar KOUATLY)
Anémone KULCZAK (par Yves MAREK)
Amélie LACHAT (par André RASNEUR)
David ROS (par Pascal LAZARRE)

Absents excusés non représentés

Gilles BETTHAEUSER
Cyrille DIMEY
Sophie MILLIET
Éric PRIÉ

Présents à titre consultatif

Jérôme VALENTI, Directeur Général
Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique
Christophe PHILIPPE, Directeur Technique National
Mathilde CHOISY, Directrice Nationale des Jeunes
Laurent RABBÉ, Avocat de la Fédération

Dimanche 11 novembre 2018

Présents

Bachar KOUATLY
Johanna BASTI
Olivier DELABARRE
Bruno DELPORT
Stéphane ESCAFRE
Laurent FREYD
Jean-Paul GRIGGIO
Pascal LAZARRE
Eric LE ROL
Yves MAREK
André RASNEUR
Véronique REVOY
Réza SALAMI
Jean STAUNE

Absents excusés représentés

Nathalie FRANC
Rudolphe HIDALGO (par Bachar KOUATLY)
Anémone KULCZAK (par Yves MAREK)
Amélie LACHAT (par André RASNEUR)
David ROS (par Pascal LAZARRE)
Hélène ROSSINOT

Absents excusés non représentés

Gilles BETTHAEUSER
Cyrille DIMEY
Sophie MILLIET
Éric PRIÉ

Présents à titre consultatif

Jérôme VALENTI, Directeur Général
Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique
Christophe PHILIPPE, Directeur Technique National
Mathilde CHOISY, Directrice Nationale des Jeunes
Laurent RABBÉ, Avocat de la Fédération

Le Président accueille les membres du Comité Directeur au Château d'Asnières.

Il souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres, Éric LE ROL et Jean STAUNE, en remplacement de Philippe BLOT et Mélanie VEROT, démissionnaires.

- Ajouts de points supplémentaires à l'ordre du jour

Bachar KOUATLY (Président) propose d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour.

Vote : Unanimité

- Approbation du relevé de décision du Comité Directeur du 16 et 17 juin 2018

Vote : 17 pour, 3 contre

I) TECHNIQUE

- Composition de la Commission Technique

Suite à la nomination de Christophe Philippe Directeur Technique National, en conformité avec le Règlement intérieur, il a présenté la liste complète des membres de la commission qu'il propose avec pour Président Luc FANCELLI.

Eric LE ROL considère que les présidents d'organes déconcentrés ne devraient pas être membres de la Commission Technique.

Bachar KOUATLY entend cette position mais rappelle que s'agissant d'une petite fédération, toutes les compétences doivent être mobilisées.

Le Comité Directeur a validé la totalité de la composition de la Commission Technique.

Il est rappelé que le Président de la FFE et le Directeur Technique Nationale sont membres de droit de la Commission Technique.

Les membres de la commission sont : Bruno ADELIN, Pascal AUBRY, Dominique DERVIEUX, Luc FANCELLI (Président), Rachid HEDDACHE, Chantal HENNEQUIN, Bachar KOUATLY, Loriane LEBRET, Jean PEYRIN, Christophe PHILIPPE, Sylvain RAVOT.

Vote : 19 pour, 1 contre

- Règlement du Championnat de France d'Août

Christophe PHILIPPE présente les modifications proposées pour le nouveau règlement du Championnat de France toutes-catégories du mois août.

- La première proposition consiste à autoriser tous les joueurs possédant un code FIDE FRANCE à disputer le championnat (à l'exception du « National » et du « National Féminin »), même s'ils n'ont pas la nationalité française.

Vote : unanimité

- La deuxième proposition consiste à introduire le « *BYE* » dans cette compétition.

Les membres du Comité Directeur sont partagés sur la pertinence de cette mesure et estiment que la réflexion sur cette question doit être poursuivie en Commission Technique.

Yves MAREK demande qu'une dénomination française soit trouvée pour ce mécanisme.

- La troisième proposition consiste à créer un Open E, à remodeler les Opens C, D et E et à officialiser au règlement le « *Championnat de France des débutants* ». Cette proposition n'est pas définitive et doit encore être discutée en Commission Technique.
- La quatrième proposition est de passer à l'inscription et au paiement électronique pour le championnat de France toutes-catégories du mois d'août.

Vote : unanimité

Christophe PHILIPPE indique qu'il est par ailleurs question d'avancer d'un mois la majoration des droits d'inscription et d'autre part de fixer un montant de tarifs progressifs en fonction de la date d'inscription.

Christophe PHILIPPE justifie cette réflexion par la nécessité toujours grandissante d'anticiper le nombre de participants pour répondre aux exigences de sécurité posées par les autorités publiques.

Ces deux propositions doivent être précisées en Commission Technique.

Bachar KOUATLY évoque le projet d'organiser des tournois (internationaux, jeunes, ...) le matin en parallèle du Championnat de France puisque les matchs de cette compétition n'ont lieu que l'après-midi.

André RASNEUR indique que cette proposition a déjà été mise en œuvre par la Ligue ILE-DE-FRANCE par le passé, avec des succès et des échecs. La difficulté étant principalement que l'activité ainsi générée doit être suffisante pour couvrir les coûts supplémentaires qui lui sont associés.

Véronique REVOY ajoute que les activités proposées devraient ne pas être limitées à des tournois mais étendues à tous types d'animations autour du jeu d'échecs.

- Arrêt du ELO rapide et blitz FFE

Christophe PHILIPPE fait un point sur les difficultés posées par la mise en place du ELO rapide et blitz FIDE en remplacement des classements FFE.

Laurent FREYD estime qu'il est réaliste de cibler une mise en place au 1er septembre 2019, pourvu que le bon niveau d'accompagnement et de communication soient adossés au projet, dès à présent.

Bachar KOUATLY entend les difficultés techniques soulevées. Il demande aux différents intervenants (DTN, CT, DNA) d'aboutir à un règlement définitif de ces difficultés qui puisse être soumis au Comité Directeur de juin 2019 pour une application au 1^{er} septembre 2019.

- Point calendrier et nouveau format des finales des Coupes

Christophe PHILIPPE présente le calendrier de la saison 2018 – 2019 et les grands événements fédéraux.

Il ajoute que le calendrier officiel 2019-2020 sera prochainement établi par la Commission Technique et présenté au Comité Directeur de mars 2019. De nombreuses remontées ont fait état de mécontentement sur les précédents calendriers (notamment sur la fin des interclubs très tôt dans la saison, en mars), que la Commission Technique va prendre en compte.

- Nomination des directeurs de championnats

Christophe PHILIPPE propose de nommer les directeurs des championnats suivants pour 2019 :

- Hyères (championnat de France des jeunes) : Laurent FREYD
- Asnières (Finale du championnat de France des grandes écoles) : Mathilde CHOISY
- Top12 : Stéphane ESCAFRE
- Blanc-Mesnil (internationaux de France Blitz & Rapide) : Christophe PHILIPPE
- Coordinateur du week-end final des Coupes : Christophe PHILIPPE
- Chartres (championnat de France toutes-catégories) : Frank HOLLER

Vote : unanimité

- Dérogation Open de Dieppe

Olivier DELABARRE sollicite une demande de dérogation pour organiser l'Open de DIEPPE du 24 au 31 août 2019, alors que le Championnat de France de CHARTRES est organisé du 17 au 25 août 2019.

Vote : unanimité

- Règlement Intérieur de la Commission Technique

Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique, propose un règlement intérieur de la Commission Technique.

Laurent RABBÉ, avocat de la Fédération, recommande de retirer l'article 5 de ce projet qui est contestable au regard des dispositions du Règlement Intérieur fédéral.

Vote : unanimité*

**Le projet, amputé de son article 5, est adopté*

Luc FANCELLI réaffirme sa volonté de lutter strictement contre les risques de conflit d'intérêt au sein de la Commission Technique et poursuivra sa réflexion à ce sujet.

- Règlements

Luc FANCELLI propose des modifications pour les règlements :

- Mise à jour des nouvelles appellations d'arbitres dans tous les règlements (RI DNA).
- Suppression de la notion d'arbitre candidat dans le A02 art 2.4 pour la NIV (RI DNA)
- Modification des règlements pour faire disparaître la notion de comptabilisation pour le Elo National
- Ajout systématique dans tous les règlements du mot National si celui-ci n'est pas le ELO FIDE qui est dorénavant la norme.
- Prise en compte du ELO FIDE (inférieur à 1600) pour toutes les compétitions fédérales qui utilisent la cadence 50min+10sec/coup.
- Modification des règlements des Coupes de la Parité, 2000 et Loubatière concernant la qualification du club organisateur et le calcul pour arriver à un maximum de 16 équipes en finale.

Vote : unanimité

Bachar KOUATLY propose que le président de la Commission Technique assiste systématiquement au Comité Directeur afin de pouvoir réagir rapidement sur les points techniques décidés par le Comité Directeur.

Vote : unanimité

II) INTERNATIONAUX

- Bilan des Olympiades

Christophe PHILIPPE présente le bilan des Olympiades que les membres du Comité Directeur s'accordent à trouver honorable.

Bachar KOUATLY rappelle que l'investissement financier de la FFE dans les Olympiades est très important. Les attentes de la FFE à l'endroit des équipes de France sont à la hauteur de cet engagement et pas seulement du point de vue des résultats sportifs.

Les membres du Comité Directeur souhaitent que l'encadrement de la délégation française soit renouvelé pour insuffler une nouvelle dynamique aux deux équipes de France.

Il est proposé de remplacer Sébastien MAZE dans sa fonction de coach/capitaine de l'équipe de France.

Vote : unanimité

- Nouveau leadership à la FIDE

Bachar KOUATLY informe le Comité Directeur de son élection en tant que Président Délégué de la FIDE.

Il met avant le fait que par son élection, la France pourra être mieux entendue au niveau international tant dans le monde des Echecs qu'auprès des instances sportives internationales.

Il indique à ce titre que la FFE présentera prochainement un dossier d'affiliation au CNOSF.

Bachar KOUATLY affirme son engagement à privilégier son mandat FFE, conformément à la condition qu'il a posée à sa candidature à la FIDE.

III ET IV) DIRECTIONS NATIONALES

- Commission Histoire

Jérôme VALENTI fait part de la demande de la Commission Histoire d'être renommée Commission Culture et Histoire.

Vote : unanimité

Pascal LAZARE propose de nommer Yves MAREK membre de la Commission Culture et Histoire afin que le Comité Directeur y soit représenté.

Les membres de la Commission sont : Thierry BARBARA, Alain BARNIER (Président), Michel BENOIT, Georges BERTOLA, Jean BERTRAND, Eddie BREUIL, Thierry LAFARGUE, Jean-Olivier LECONTE, Bernard LUCAS, Yves MAREK et Betty OLLIER.

Vote : unanimité

Jérôme VALENTI indique que cette commission doit jouer un rôle majeur dans la célébration du centenaire de la Fédération et dans la composition des archives fédérales.

- Commission Médicale

Nathalie FRANCO présente un point sur le déploiement du certificat médical obligatoire.

Jérôme VALENTI rappelle que tout le monde entend les réserves sur la pertinence du certificat médical obligatoire pour le jeu des Echecs mais qu'il s'agit d'une exigence légale. L'agrément du Ministère du Sport doit être défendu de manière continue et implique de donner des gages de respect du Code du Sport.

Véronique REVOY considère qu'il faut communiquer vis-à-vis du grand public sur les effets physiques et mentaux du jeu d'Echecs qui en font un véritable sport.

- Direction Nationale des Scolaires

Johanna BASTI propose les candidatures suivantes pour les finales scolaires écoles et collèges :

- **Finale écoles** : organisateur Echiquier Lédonien du 14-16 juin 2019 à LONS-LE-SAUNIER (39). Subvention de 3.000 €.
- **Finale collèges** : Organisateur Joliot Curie Echecs du 24 au 26 mai 2019 à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08). Subvention de 3.000 €.

Vote : unanimité

Johanna BASTI rappelle qu'à la demande du ministère de l'Education Nationale, le championnat de France UNSS des collèges, lycées et lycées professionnels se déroulera lors de la semaine nationale des mathématiques, du 12 au 14 mars 2019 à Vichy.

Johanna BASTI propose de nommer Ludovic MELIER à la DNS.

Vote : unanimité

Johanna BASTI fait état de la mise en œuvre d'une formation magistère à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) de TOULOUSE.

- Direction Nationale des Féminines

Mathilde CHOISY soumet la candidature du club de VANDOEUVRE pour l'organisation du TOP 12 féminin.

Vote : 19 pour, 1 abstention

Mathilde CHOISY sollicite une subvention de 740 € pour la participation de la championne de France de parties rapides, Nino MAISURADZE, au championnat d'Europe rapide et blitz à SKOPJE.

Bachar KOUATLY sollicite du Comité Directeur l'autorisation de trancher la question, s'agissant d'une demande non budgétée, en fonction des fonds disponibles.

Vote : unanimité

Mathilde CHOISY soumet la demande de renommer la Directions Nationale des Féminines, Direction Nationale des Echecs au Féminin.

Vote : unanimité

Mathilde CHOISY évoque le bilan et la reconduite de la participation de la FFE au projet Smart Girls.

Le Comité Directeur réaffirme son intérêt pour ce projet et attend des précisions pour définir le niveau de son engagement.

- Direction Nationale du Handicap

Mathilde CHOISY informe le Comité Directeur de la procédure proposée par la Direction Nationale Handicap relative au module handicap sur le DAFPE 1.

Le Comité Directeur exprime son accord avec l'objectif poursuivi mais attend une proposition de texte concrète pour modification des règlements en cause.

- Direction Nationale des Jeunes

Mathilde CHOISY évoque la participation de joueurs français aux championnats du monde en 2019, en INDE et en CHINE.

Compte-tenu du lieu de ces compétitions, l'engagement de la FFE ne pourra pas être du même niveau que précédemment.

Mathilde CHOISY fait un point sur les résultats des jeunes aux divers championnats internationaux en 2018.

Elle souligne les bons résultats obtenus, à l'exception du secteur féminin.

- Direction Nationale Arbitrage

Laurent FREYD présente un point d'étape sur le projet DNA 2.0.

Bachar KOUATLY remercie Laurent FREYD et la DNA pour la qualité de leur travail.

Laurent FREYD soumet la nouvelle composition de la DNA à l'approbation du Comité Directeur :

- Laurent FREYD (DNA)
- Dominique DERVIEUX (DNA Adjoint / Directeur de la Communication)
- Rachid HEDDACHE (Directeur de l'Education)
- Chantal HENNEQUIN (Directeur des Titres)
- Pierre LAPEYRE (Directeur Juridique)
- John LEWIS (Directeur des Règlements)
- Loriane LEBRET (Directeur du Développement)
- Eric DELMOTTE (Directeur Technique)
- Luc FANCELLI (Conseiller Technique)

Vote : unanimité

André RASNEUR soulève la question de la rémunération des arbitres. Laurent FREYD confirme qu'une réflexion est engagée sur ce sujet, ainsi que sur le statut social et fiscal des arbitres.

Laurent FREYD fait également état d'une réflexion sur la lutte anti-triche, qui s'oriente actuellement vers la création d'une commission indépendante dédiée à cette question.

Chantal HENNEQUIN est proposée comme arbitre en chef du Championnat de France des jeunes 2019 à HYERES.

Vote : unanimité

V) POINT FINANCIER

Jérôme VALENTI présente le tableau de bord financier de la Fédération et l'état des disponibilités établi au 31 août 2018

Il rappelle que ce tableau de bord, prévu par le Règlement financier, n'a été mis en pratique que récemment et a nécessité une réforme profonde des processus comptables de la FFE.

Eric LE ROL sollicite que le *reporting* financier soit établi à une date la plus proche possible du Comité Directeur conformément au Règlement Financier de la FFE voté par l'Assemblée Générale.

Jérôme VALENTI entend cette demande. Les dates actuelles du *reporting* tiennent compte des deux gros événements majeurs de la Fédération (championnats de France).

Bachar KOUATLY alerte sur le caractère fastidieux de ce travail comptable pour qu'un *reporting* précis et sérieux soit réalisé ce qui limite de fait le nombre de mises à jour dans l'année. Il salue le travail opéré par les équipes de la FFE à ce sujet.

Stéphane ESCAFRE propose de rapprocher les dates de réunion du Comité Directeur des dates de mises à jour du tableau de bord.

Bachar KOUATLY alerte à nouveau le Comité Directeur sur le risque de baisse des subventions publiques aussi bien pour la Fédération que pour ses membres et qui nécessite de rechercher des financements extérieurs.

André RASNEUR ajoute que l'Assemblée Nationale a supprimé les CNDS et que la réforme très conflictuelle de ces organes ouvre le risque d'une suppression des subventions publiques dès 2019.

Eric LE ROL confirme que son interlocuteur CNDS lui a annoncé la suppression des subventions publiques sous quatre ans.

VI) INSTITUTIONNEL

- Part Ligue sur les licences

Laurent RABBÉ rappelle la décision adoptée par le Comité Directeur le 17 juin 2018 et fait état des contestations soulevées par plusieurs organes déconcentrés à ce sujet tant sur la légalité de cette décision que sur son opportunité.

André RASNEUR considère que la démarche entreprise en 2017 de modifier les statuts à ce sujet n'a pas été menée à son terme, puisque le montant, le mode de perception et de réversion n'a pas été défini. C'est là l'origine du problème.

Il donne l'exemple des difficultés pratiques que pose cette question et de solutions qui ont pu être adoptées par certains organes déconcentrés.

Il appelle à trouver une solution concertée à ce problème qui tienne compte de la grande diversité des situations locales.

Bachar KOUATLY est d'accord pour rechercher une solution concertée. Il rappelle que la décision du Comité Directeur n'a pas reçu de mesures d'exécution à ce jour et qu'il n'en est pas question pour l'instant. La discussion sur ce sujet important reste ouverte.

Bachar KOUATLY propose de constituer un groupe de travail sur cette question.

Bruno DELPORT, André RASNEUR, Jérôme VALENTI et Luc FANCELLI se portent candidats.

Vote : unanimité

- Remontée des éléments de gouvernance des Ligues

Jérôme VALENTI fait un point d'étape sur la remontée des éléments de gouvernance des organes déconcentrés. Il rappelle que ces démarches sont prévues par l'article 5. 2. du Règlement Intérieur.

- Variante d'animation du séminaire annuel des ligues

Jean-Paul GRIGGIO soumet un projet d'animation du séminaire annuel des ligues. Cette proposition a pour objet d'une part d'organiser ce séminaire en marge du Championnat de France des jeunes et d'organiser à cette occasion des groupes de travail sur les sujets importants de la FFE.

Jérôme VALENTI ajoute qu'il faudrait modifier le nom de ce séminaire pour y inclure les autres organes de la pyramide fédérale.

La réflexion doit être poursuivie sur les modalités de ces changements.

- Limitation du cumul des fonctions électives

Eric LE ROL dénonce les abus qu'il observe dans le cumul de fonctions au sein de la FFE.

Bachar KOUATLY est d'accord que ce problème mérite d'être posé. Il considère néanmoins que c'est à chacun, à son niveau, de faire en sorte d'élire ou de nommer des personnes ayant les moyens d'assurer effectivement leurs fonctions et de le contrôler.

VII) DÉVELOPPEMENT

- Projet fédéral

Jérôme VALENTI présente le projet fédéral.

Johanna BASTI indique que le projet fédéral a été établi conformément aux orientations de la circulaire N° DS/B1/2015/93 du 25 mars 2015 relative à l'intégration des enjeux et de la place du sport au sein des contrats de ville et aux recommandations du conseiller sport du Président de la République.

Bachar KOUATLY informe que le projet fédéral sera mis à disposition des membres de la FFE pour communication auprès de leurs partenaires.

- Projets innovants

Stéphane JOURDAIN, Président de CEINTURES NOIRES, présente le projet « *Place aux échecs* ». Il s'agit d'un kit à disposition pour l'organisation de leurs animations déjà présentée dans plusieurs manifestations à la rentrée 2018.

- Marketing

Véronique REVOY présente un point d'étape sur le plan marketing de la FFE.

Elle conclut que l'action de la FFE, qui vise à trouver des partenaires financiers, doit s'orienter vers l'organisation d'un à deux événements ayant pour objet spécifique de gagner en visibilité du grand public.

Véronique REVOY propose également d'agir afin d'améliorer le référencement du site internet de la FFE.

Véronique REVOY propose de réfléchir à la modification de la prise des licences directement sur le site internet de la FFE, dans le but de profiter aussi bien aux clubs qu'aux licenciés.

Jean STAUNE propose que la Fédération établisse un dossier de présentation pour la recherche de *sponsors*.

Bachar KOUATLY indique qu'il souhaiterait qu'une personne du siège puisse être dédiée à ces questions, ce qui nécessite néanmoins d'en avoir les moyens.

VIII) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Jean-Paul GRIGGIO alerte le Comité Directeur sur la baisse importante des effectifs féminins.

Mathilde CHOISY confirme que ce secteur est une priorité du Ministère des Sports et que la FFE n'est pas à la hauteur de cette attente.

André RASNEUR demande à ce que le Comité Directeur réfléchisse à l'augmentation de la licence B de 3 à 5 €.

Le prochain Comité Directeur est prévu les 9 et 10 mars 2019, sous réserve de modification.

Le 11 novembre 2018,

Le Président
Bachar KOUATLY

Le Secrétaire Général
Stéphane ESCAFRE

